

Groupe de travail Réseau

Request for Comments: 5509

Catégorie : Sur la voie de la normalisation

S. Loreto, Ericsson

avril 2009

Traduction Claude Brière de L'Isle

Enregistrement par l'IANA des RR SRV DNS de messagerie instantanée et de présence pour le protocole d'initialisation de session (SIP)

Statut de ce mémoire

Le présent document spécifie un protocole sur la voie de la normalisation de l'Internet pour la communauté de l'Internet, et appelle à des discussions et suggestions pour son amélioration. Prière de se référer à l'édition en cours des "Normes officielles des protocoles de l'Internet" (STD 1) pour connaître l'état de la normalisation et le statut de ce protocole. La distribution du présent mémoire n'est soumise à aucune restriction.

Notice de droits de reproduction

Copyright (c) 2009 IETF Trust et les personnes identifiées comme auteurs du document. Tous droits réservés.

Le présent document est soumis au BCP 78 et aux dispositions légales de l'IETF Trust qui se rapportent aux documents de l'IETF (<http://trustee.ietf.org/license-info>) en vigueur à la date de publication de ce document. Prière de revoir ces documents avec attention, car ils décrivent vos droits et obligations par rapport à ce document.

Résumé

Le présent document enregistre auprès de l'IANA deux nouvelles étiquettes de protocole de SRV du DNS pour résoudre des services de messagerie instantanée et de présence avec SIP.

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Terminologie.....	2
3. Usage du SRV DNS de SIP avec les URI "im" et "pres".....	2
4. Considérations sur la sécurité.....	2
5. Considérations relatives à l'IANA.....	2
5.1 Enregistrement de l'étiquette de protocole de SRV de messagerie instantanée.....	3
5.2 Enregistrement de l'étiquette de protocole de SRV de présence.....	3
6. Remerciements.....	3
7. Références normatives.....	3
Adresse de l'auteur.....	4

1. Introduction

L'enregistrement de service (SRV, *Service Record*) [RFC2782] identifie le ou les hôtes qui vont prendre en charge des services particuliers. Le DNS est interrogé sur les RR SRV sous la forme générale :

_Service_Proto.Nom

Service : le nom symbolique du service désiré.

Proto : le protocole du service désiré.

Nom : le nom de domaine pour lequel cet enregistrement est valide.

La [RFC3861] "Résolution d'adresse pour la messagerie instantanée et la présence" donne des lignes directrices pour localiser les services associés aux URI qui emploient les deux schémas d'URI suivants [RFC3986] : "im" pour les INSTANT INBOX (*boîte aux lettres instantanée*) [RFC3860] et "pres" pour les PRESENTITIES (*présentités*) [RFC3859].

Afin d'assurer que l'association entre "_im" et "_pres" et leurs services sous-jacents respectifs est déterministe, l'IANA a créé deux registres indépendants : le registre d'étiquette de protocole de SRV Messagerie instantanée et le registre

d'étiquette de protocole de SRV Présence.

Le présent document définit et enregistre l'étiquette de protocole "_sip" dans les deux registres afin que les programmes d'ordinateur puissent résoudre les URI "im:" et "pres:" en adresses SIP.

De plus, le présent document explique comment SIP pour la présence et la messagerie instantanée utilise le SRV.

2. Terminologie

Les mots clés "DOIT", "NE DOIT PAS", "EXIGE", "DEVRA", "NE DEVRA PAS", "DEVRAIT", "NE DEVRAIT PAS", "RECOMMANDE", "PEUT", et "FACULTATIF" en majuscules dans ce document sont à interpréter comme décrit dans le BCP 14, [RFC2119].

3. Usage du SRV DNS de SIP avec les URI "im" et "pres"

Bien qu'il y ait des procédures standard pour résoudre les URI "im" et "pres" (Section 3 de la [RFC3861]) les étiquettes pour SIP ne sont pas enregistrées.

La Section 5 de la [RFC3428] déclare que si un agent d'utilisateur (UA, *user agent*) est présenté avec un URI IM (par exemple, "im:fred@exemple.com") comme adresse pour un message instantané, il DEVRAIT le résoudre en un URI SIP, et placer l'URI résultant dans l'URI de demande de la demande MESSAGE avant l'envoi.

Suivant les procédures définies dans la [RFC3861], afin de résoudre l'URI IM, l'UA effectue une recherche de SRV pour :

_im._sip.exemple.com

En supposant que le domaine exemple.com offre un service SIP pour la messagerie instantanée à simple.exemple.com, il va en résulter la résolution de _im._sip.exemple.com. en simple.exemple.com. Donc, L'URI de messagerie instantanée im:fred@exemple.com se résoudrait en un URI SIP de sip:fred@simple.exemple.com.

SIP prend en charge les deux mode de pageur [RFC3428] et de session IM [RFC4975]. Cependant, une recherche de SRV DNS ne spécifie pas quel mode IM SIP offre un domaine. Si le client d'agent d'utilisateur (UAC, *user agent client*) prend en charge les deux modes de session et de pageur, il est alors suggéré d'essayer d'abord le mode session ; si ce mode est rejeté, l'UAC doit être prêt à revenir au mode pageur.

La Section 5 de la [RFC3856] déclare que les procédures définies dans la [RFC3861] sont aussi utilisées pour résoudre l'URI indépendant du protocole pour une présentité (par exemple, "pres:fred@exemple.com") en un URI SIP.

Suivant les procédures définies dans la [RFC3861], afin de résoudre l'URI PRES, l'UA effectue une recherche de SRV pour :

_pres._sip.exemple.com

En supposant que le domaine exemple.com offre un service de présence SIP à simple.exemple.com, il va en résulter une résolution de _pres._sip.exemple.com. en simple.exemple.com. Donc, l'URI PRES indépendant du protocole pres:fred@exemple.com va se résoudre en un URI SIP de sip:fred@simple.exemple.com.

4. Considérations sur la sécurité

Le présent document sert simplement à l'enregistrement des étiquettes de SRV du DNS dans le registre IANA approprié. Le document ne spécifie pas de protocole ; donc, aucun problème de sécurité n'y est associé.

5. Considérations relatives à l'IANA

La présente spécification enregistre une nouvelle étiquette de protocole SRV dans les deux registres d'étiquette de protocole de SRV de messagerie instantanée et d'étiquette de protocole de SRV Présence.

5.1 Enregistrement de l'étiquette de protocole de SRV de messagerie instantanée

La [RFC3861] "Résolution d'adresse pour messagerie instantanée et Présence" définit un registre d'étiquette de protocole de SRV de messagerie instantanée pour les protocoles qui peuvent fournir des services qui se conforment à l'étiquette de service SRV "_im". Parce que SIP est un de ces protocoles, l'IANA enregistre l'étiquette de protocole "_sip" dans le "Registre d'étiquette de protocole de SRV de messagerie instantanée", comme suit :

Étiquette de protocole : _sip

Spécification : RFC 5509

Description : étiquette de protocole de messagerie instantanée pour l'usage de SIP pour le protocole de présence et de messagerie instantanée comme défini par la [RFC3428].

Contact d'enregistrement : Salvatore Loreto <salvatore.loreto@ericsson.com>

5.2 Enregistrement de l'étiquette de protocole de SRV de présence

La [RFC3861] "Résolution d'adresse pour messagerie instantanée et Présence" définit un registre d'étiquette de protocole de SRV de Présence pour les protocoles qui peuvent fournir des services qui se conforment à l'étiquette de service de SRV "_pres". Parce que l'utilisation de SIP pour la présence et la messagerie instantanée est un de ces protocoles, l'IANA enregistre l'étiquette de protocole "_sip" dans le "Registre d'étiquette de protocole de SRV Présence", comme suit :

Étiquette de protocole : _sip

Spécification : RFC 5509

Description : étiquette de protocole Présence pour l'usage de SIP pour le protocole de Présence et de messagerie instantanée comme définie par la [RFC3856].

Contact d'enregistrement : Salvatore Loreto <salvatore.loreto@ericsson.com>

6. Remerciements

Le besoin de cet enregistrement a été discuté avec Jon Peterson et Peter Saint-Andre.

Miguel Garcia a revu le document au nom de l'équipe de révision de zone (ART, *Area Review Team*) des applications et infrastructures en temps réel (RAI, *Real-time Applications and Infrastructure*).

7. Références normatives

[RFC2119] S. Bradner, "[Mots clés à utiliser](#) dans les RFC pour indiquer les niveaux d'exigence", BCP 14, mars 1997. (MàJ par [RFC8174](#))

[RFC2782] A. Gulbrandsen, P. Vixie et L. Esibov, "Enregistrement de ressource DNS pour la spécification de la [localisation des services](#) (DNS SRV)", février 2000, DOI 10.17487/RFC2782.

[RFC3428] B. Campbell et autres, "[Extension de messagerie instantanée](#) pour le protocole d'initialisation de session (SIP)", décembre 2002.

[RFC3856] J. Rosenberg, "[Paquetage d'événement Présence](#) pour le protocole d'initialisation de session (SIP)", août 2004.

- [RFC3859] J. Peterson, "[Profil commun pour les services de présence](#) (CPP)", août 2004. *(P.S.)*
- [RFC3860] J. Peterson, "[Profil commun pour la messagerie instantanée](#) (CPIM)", août 2004. *(P.S.)*
- [RFC3861] J. Peterson, "[Résolution d'adresse pour la messagerie instantanée](#) et les services de présence", août 2004. *(P.S.)*
- [RFC3986] T. Berners-Lee, R. Fielding et L. Masinter, "[Identifiant de ressource uniforme](#) (URI) : Syntaxe générique", STD 66, janvier 2005. *(P.S. ; MàJ par RFC8820)*
- [RFC4975] B. Campbell, R. Mahy, et C. Jennings, "[Protocole de relais de session de message](#) (MSRP)", septembre 2007. *(P.S. ; MàJ par RFC7977, RFC8873)*

Adresse de l'auteur

Salvatore Loreto
Ericsson
Hirsalantie 11
Jorvas 02420
Finlande

mèl : Salvatore.Loreto@ericsson.com